

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot, tenue le mardi 8 avril 2008, à 19 h 30, en la salle du conseil municipal, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot, Québec.

SONT PRÉSENTS : Madame Michelle L. LeCavalier
Messieurs André Legault, André Groulx et Robert Lafrance

Madame Manon Bernard, Directrice générale
Madame Lucie Coallier, OMA, Greffière

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MARC ROY, MAIRE

08/04/088 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance du conseil en y ajoutant l'item suivant :

4.6 Contrat de service pour cellulaire.

ADOPTÉE

08/04/089 PROCÈS-VERBAUX - ADOPTION

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie des procès-verbaux au moins 24 h avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture, le tout conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

IL EST

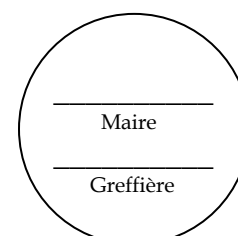
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADOPTER les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 mars 2008 et de la séance spéciale du 18 mars 2008.

ADOPTÉE

08/04/090 SOUPER DES ŒUVRES DE L'ÉVÊQUE DE VALLEYFIELD

CONSIDÉRANT l'invitation du diocèse de Valleyfield;



CONSIDÉRANT QUE tous les profits amassés seront investis aux Oeuvres de l'Évêque de Valleyfield.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER l'achat de 8 billets pour le souper des Oeuvres de l'Évêque de Valleyfield qui se tiendra le 9 avril 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 360,00\$

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le poste budgétaire 02-110-00-311.

ADOPTÉE

08/04/091 TOURNOI DE GOLF DE L'AIGUILLAGE - AUTORISATION DE PARTICIPATION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER 2 membres du conseil municipal à participer au tournoi de golf de l'Aiguillage qui se tiendra le 6 septembre 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 260\$.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le poste budgétaire 02-110-00-311.

ADOPTÉE

08/04/092 SUBVENTION - ÉCOLE SECONDAIRE DU CHÊNE-BLEU

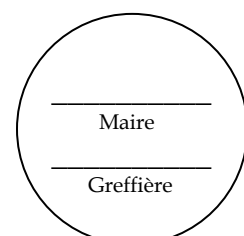
CONSIDÉRANT la demande de subvention présentée par l'école secondaire du Chêne-Bleu en date du 12 mars 2008 pour des élèves ayant mis du temps, de l'acharnement et de l'assiduité dans leurs études;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal juge opportun d'appuyer financièrement cette école.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ACCORDER deux subventions au montant de 250\$ chacune à l'école secondaire du Chêne-Bleu dans le cadre des activités qui auront lieu les 12 et 27 juin 2008.



D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le poste budgétaire 02-710-00-991.

ADOPTÉE

08/04/093 CIT – MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'INFORMER le CIT La Presqu'île de l'intention de la ville de L'Île-Perrot d'offrir un service de transport en commun sur son territoire et ce à compter du 1^{er} mai 2008.

QUE ce projet sera considéré comme étant un projet pilote et ce jusqu'au 31 décembre 2008.

D'AUTORISER à cette fin pour l'année 2008 une dépense de 120 000 \$.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le surplus.

ADOPTÉE

08/04/094 ENTENTE CONCERNANT LA GESTION DES PONTS SITUÉS SUR LE RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL

IL EST

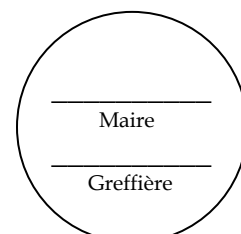
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer pour et au nom de la municipalité l'entente à intervenir avec le ministère des Transports du Québec afin d'établir les responsabilités concernant la gestion des ponts situés sur le réseau routier municipal.

ADOPTÉE

08/04/095 MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES – RÉSOLUTION D'APPUI EN VUE DE LA CRÉATION D'UN COMPLEXE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE VAUDREUIL-SOULANGES

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2007-06-71 du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Vaudreuil-Soulanges portant sur une demande de mesure afin de maintenir une réserve acceptable de médecins dans la région, laquelle a été acheminée auprès du gouvernement du Québec;



CONSIDÉRANT QUE la région administrative de la Montérégie est très en deçà de la moyenne québécoise quant aux dépenses moyennes en matière de santé, per capita, de même que pour ce qui est de l'accessibilité aux infrastructures en santé, et que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est loin en deçà des moyennes montérégiennes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Vaudreuil-Soulanges (122 881 habitants, décret 1908-2007) compte parmi l'une des seules agglomérations de plus de cent mille (100 000) habitants, au Québec comme au Canada, qui ne dispose pas d'un centre hospitalier ou d'un plateau technique offrant des soins d'urgence de première ligne;

CONSIDÉRANT la responsabilité populationnelle incombe au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Vaudreuil-Soulanges quant à l'organisation de la desserte des services de santé et de services sociaux dans Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE le projet clinique de CSSS de Vaudreuil-Soulanges, dévoilé le 27 novembre 2007 lors de son assemblée publique annuelle, définit les priorités d'action et les engagements du CSSS-VS au cours des trois prochaines années, et ce, en regard des besoins et des attentes exprimés par la population qu'il dessert en vue d'améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité de ses services en matière de santé et de services sociaux sur le territoire;

CONSIDÉRANT la nécessité toujours grandissante de développer de nouveaux services en santé et services sociaux en raison de l'expansion démographique de Vaudreuil-Soulanges qui se poursuit;

CONSIDÉRANT l'engagement du CSSS-VS depuis sa création visant à mobiliser, à exceller et à bâtir un réseau local de santé et de services sociaux dans Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QU'il faut trouver de nouvelles solutions, tout en s'appuyant sur des données probantes ainsi que sur la collaboration des divers partenaires;

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault

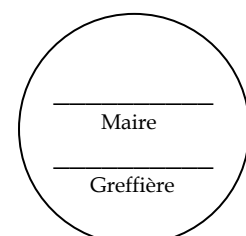
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx

ET RÉSOLU : Unanimement

D'APPUYER le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Vaudreuil-Soulanges dans son projet de création d'un Complexe du réseau de santé et de services sociaux de Vaudreuil-Soulanges dont il sera le maître d'œuvre et qui desservira la population de Vaudreuil-Soulanges;

DE transmettre la présente résolution au ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, M. Philippe Couillard, aux députés de Vaudreuil, M. Yvon Marcoux, et de Soulanges, Mme Lucie Charlebois, à la députée fédérale, Mme Meili Faille, à l'Agence régionale de santé et de services sociaux de la Montérégie et aux municipalités de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

ADOPTÉE



08/04/096 OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – RÉVISION BUDGÉTAIRE 2008

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'APPROUVER le budget révisé 2008 tel que transmis par l'office municipal d'habitation en date du 3 mars 2008.

ADOPTÉE

08/04/097 DEMANDE DE SUBVENTION AU FIMR POUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QU'il est de la volonté du conseil municipal de procéder prochainement à la construction d'une salle communautaire adjacente à son hôtel de ville.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER la trésorière à présenter au nom de la municipalité une demande de subvention auprès de la ministre des Affaires municipales et des Régions responsable de la gestion du *Fonds sur l'infrastructure municipale rurale* (FIMR).

QUE la Ville s'engage à payer sa partie des coûts admissibles et les coûts d'exploitation continus du projet.

ADOPTÉE

08/04/098 CONTRAT DE SERVICE POUR CELLULAIRE

IL EST

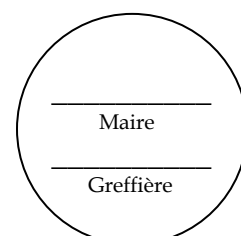
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville un contrat d'une durée de 3 ans, soit du 1^{er} mai 2008 au 31 avril 2011, avec la compagnie « Telus » pour la fourniture d'un service de téléphonie par cellulaire.

D'AUTORISER à cette fin une dépense mensuelle de 24,70\$, plus taxes, par utilisateur.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le poste budgétaire de communication relatif à chaque utilisateur.

ADOPTÉE



08/04/099 DIRECTION GÉNÉRALE - DÉMISSION DE MADAME MANON BERNARD

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Madame Manon Bernard datée du 27 mars 2008.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ACCEPTER la démission de Madame Manon Bernard en tant que directrice générale et des ressources humaines et ce, à compter du 20 avril 2008.

DE REMERCIER madame Bernard pour tous les services qu'elle a rendus à la municipalité dans le cadre de ses fonctions et de lui souhaiter un franc succès dans ses projets futurs.

ADOPTÉE

08/04/100 ADJOINTE ADMINISTRATIVE- DÉMISSION DE MADAME NICOLE ÉMARD

CONSIDÉRANT la lettre de démission de madame Nicole Émard datée du 19 février 2008.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ACCEPTER la démission de madame Nicole Émard en tant qu'adjointe administrative, pour fin de retraite, et ce à compter du 1^{er} juin 2008.

DE REMERCIER madame Émard pour tous les services qu'elle a rendus durant de nombreuses années dans le cadre de ses fonctions et de lui souhaiter une très belle retraite.

ADOPTÉE

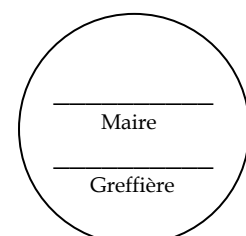
08/04/101 PRÉPOSÉES AUX PRÊTS - EMBAUCHE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de compléter la banque d'employés temporaires pour la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT le rapport de la directrice daté du 4 mars 2008.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
ET RÉSOLU : Unaniment



D'EMBAUCHER les personnes ci-dessous mentionnées en tant que préposées aux prêts à la bibliothèque municipale, avec le statut de salarié temporaire, selon les termes et conditions prévus à la convention collective de l'Union des employés (es) de service, section locale 800, actuellement en vigueur.

No.	NOM	ADRESSE
1.	BROCHU Lyne	438, rue Datura L'Île-Perrot (Québec) J7V 7B3
2.	BEAUDET Geneviève	4, 6 ^e Avenue L'Île-Perrot (Québec) J7V 4T9
3.	BEAULIEU Francine	41, rue de Maricourt L'Île-Perrot (Québec) J7V 2J5

ADOPTÉE

08/04/102 STAGE À L'USINE DE FILTRATION - MADAME JUDITH PRÉFONTAINE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unaniment

D'AUTORISER Madame Judith Préfontaine à effectuer un stage à l'usine de filtration de la municipalité durant la période du 19 mai au 29 mai 2008.

DE PRÉCISER que ce stage n'est pas rémunéré et que la commission scolaire des Trois-Lacs doit adhérer spécifiquement à une police d'assurance responsabilité pour la période du stage.

ADOPTÉE

08/04/103 DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM - NOMINATION DE MONSIEUR ANDRÉ MORIN

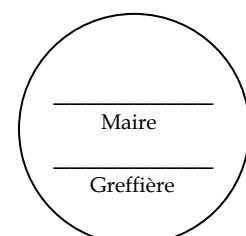
IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unaniment

DE NOMMER monsieur André Morin directeur général par intérim et ce, à compter du 20 avril 2008 selon les termes et conditions de l'entente à intervenir avec le conseil.

DE NOMMER monsieur Morin assistant greffier pour agir à ce titre uniquement dans le cas d'absence de la greffière.

ADOPTÉE



08/04/104 DÉBOURSÉS ET REGISTRE DES CHÈQUES AU 31 MARS 2008

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ACCEPTER ET D'AUTORISER le paiement des déboursés au 31 mars 2008, tels que détaillés sur les registres des chèques pour un montant total de 1 092 797,65\$.

ADOPTÉE

08/04/105 DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2007

Conformément à l'article 105 de la *Loi sur les cités et ville*, la trésorière dépose le rapport financier et le rapport du vérificateur transmis en vertu de l'article 108.3 de cette même Loi et ce, pour l'exercice financier 2007.

ADOPTÉE

08/04/106 VÉRIFICATION MUNICIPALE 2008 - MANDAT

IL EST

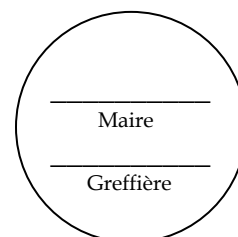
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

DE MANDATER la firme « Goudreau Poirier, comptables agréés », sise au 476, avenue St-Charles, bureau 102, à Vaudreuil-Dorion (Québec), J7V 2N6 :

- pour la vérification des états financiers de la Ville pour l'exercice 2008 en conformité avec l'article 108.2 de la *Loi sur les cités et villes* et la vérification des informations financières relatives au service des incendies, au coût de 11 950\$, taxes en sus et au tarif horaire de 50\$ pour tout travail supplémentaire;
- pour la vérification des états financiers du régime de retraite pour l'exercice 2008 au coût de 1100\$, taxes en sus.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le poste budgétaire 02-130-00-413.

ADOPTÉE



08/04/107 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 591-1 INTITULÉ : « RÈGLEMENT MODIFIANT DIVERS ARTICLES DU RÈGLEMENT NUMÉRO 591 ÉTABLISSANT UNE TARIFICATION POUR LE FINANCEMENT DE BIENS, SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ. »

Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier donne avis de motion à l'effet qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil, le règlement 591-1 intitulé : « Règlement modifiant divers articles du règlement numéro 591 établissant une tarification pour le financement de biens, services et activités de la municipalité. »

08/04/108 SERVITUDE EN FAVEUR DE HYDRO-QUÉBEC ET BELL CANADA - 20^E AVENUE LOT 3 452 961 (partie)

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER le maire et la greffière à signer pour et au nom de la Ville un acte de servitude en faveur de Hydro-Québec et Bell Canada sur le lot connu et désigné comme étant une partie du lot 3 452 961 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Vaudreuil lequel lot est situé sur la 20^e avenue.

ADOPTÉE

08/04/109 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 594 INTITULÉ : « PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ EN 6 DISTRICTS ÉLECTORAUX »

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu copie du projet de règlement numéro 594, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

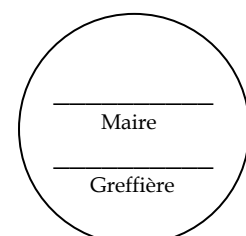
IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unanimement

QUE le projet de règlement concernant la division du territoire de la municipalité en 6 districts électoraux soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2)*.

Des copies du projet de règlement numéro 594 ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

ADOPTÉE



08/04/110 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 595 INTITULÉ : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 744 000\$ POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION AUTOPOMPE AVEC ÉCHELLE AÉRIENNE ET ACCESSOIRES POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE . »

Les membres du conseil présents déclarent avoir reçu copie du projet de règlement numéro 595, l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unaniment

D'ADOPTER le règlement numéro 595 intitulé : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 744 000\$ pour l'acquisition d'un camion autopompe avec échelle aérienne et accessoires pour le service de la sécurité incendie. »

Des copies du projet de règlement numéro 595 ont été mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance.

ADOPTÉE

08/04/111 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 597 INTITULÉ : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 1 532 000\$ POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA 25^E AVENUE ENTRE LE BOULEVARD PERROT ET LE BOULEVARD BOISCHATEL. »

IL EST

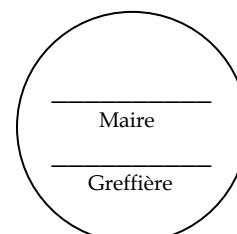
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Majoritairement

D'ADOPTER le règlement numéro 597 intitulé : « Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 1 532 000\$ pour les travaux de réfection de la 25^e avenue entre le boulevard Perrot et le boulevard Boischatel. »

LE MAIRE APPELLE LE VOTE

Noms	Vote en faveur	Vote contre
André Legault	X	
André Groulx	X	
Michelle L. LeCavalier	X	
Robert Lafrance		X
TOTAL	3	1

ADOPTÉE



08/04/112 DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
ET RÉSOLU : Unanimement

DE DEMANDER à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser la dénomination et numérotation des districts électoraux de la municipalité tel qu'identifié sur le plan des districts électoraux 2009-2013 :

District numéro 1 :	▶ District des Outaouais
District numéro 2 :	▶ District de Brucy
District numéro 3 :	▶ District du Parc
District numéro 4 :	▶ District du Versant
District numéro 5 :	▶ District de l'Anse
District numéro 6 :	▶ District de la Perdriole

ADOPTÉE

08/04/113 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT INTITULÉ : « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE COMMUNAUTAIRE ADJACENTE À L'HÔTEL DE VILLE

Monsieur le conseiller André Groulx donne avis de motion à l'effet qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil, un règlement intitulé : « Règlement décrétant un emprunt pour les travaux de construction d'une salle communautaire adjacente à l'hôtel de ville.

08/04/114 CONTRAT DE SERVICES POUR LE PROJET-X 2008

IL EST

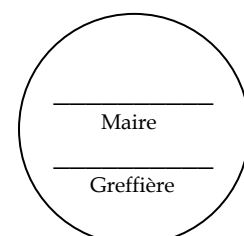
PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER le directeur du service récréatif à signer pour et au nom de la Ville le contrat à intervenir avec le Comité jeunesse La Presqu'île pour le Projet X 2008 qui se tiendra du 9 juin au 15 août 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 5800\$

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même de fonds général au poste budgétaire 01-750-00-447.

ADOPTÉE



08/04/115 CAUTIONNEMENT POUR LA LOCATION D'UNE MINI-FOURGONNETTE POUR LE SERVICE DES « PREMIERS RÉPONDANTS »

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot et la ville de L'Île-Perrot, en date du 18 décembre 2007 pour le service de « Premiers Répondants ».

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

QUE la ville de L'Île-Perrot se porte, au besoin, caution des obligations des « Premiers Répondants » de L'Île-Perrot auprès du *Centre de gestion de l'équipement roulant du gouvernement du Québec* pour la location CLÉS EN MAIN d'une mini-fourgonnette passager allongée.

D'AUTORISER, au besoin, la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, à titre de caution des « Premiers Répondants » de L'Île-Perrot, le contrat de location à intervenir entre les « Premiers Répondants » de L'Île-Perrot et le *Centre de gestion de l'équipement roulant du gouvernement du Québec*.

ADOPTÉE

08/04/116 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA 25^E AVENUE

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions en date du 10 mars 2008 et l'analyse de celles-ci;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur général adjoint daté du 12 mars 2008.

IL EST

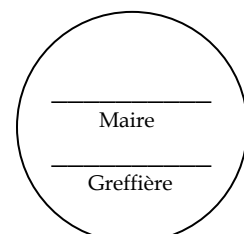
PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADJUGER le contrat pour la réfection des infrastructures de la 25^e avenue à la compagnie « L.A.Hébert Ltée » de Brossard au coût de 1 164 058,21\$ plus les taxes applicables, conformément à leur soumission datée du 10 mars 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 1 255 737,79\$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement d'emprunt numéro 597 sous réserve de l'approbation dudit règlement par les personnes habiles à voter et par la Ministre des affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE



08/04/117 ADJUDICATION DE CONTRAT POUR LES SERVICES D'ENTRETIEN DES SYSTÈMES DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION

CONSIDÉRANT la procédure d'appel d'offres par voie d'invitation;

CONSIDÉRANT l'ouverture des soumissions du 11 mars 2008 et l'analyse de celles-ci;

CONSIDÉRANT le rapport du directeur général adjoint daté du 11 mars 2008.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance

ET RÉSOLU : Unanimement

D'ADJUGER le contrat pour les services d'entretien des systèmes de ventilation et de climatisation à la compagnie « Ventilabec Climatisation Inc. » de Laval, au coût annuel de 14 262,00\$, plus les taxes applicables, conformément à leur soumission datée du 11 mars 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense annuelle de 15 386,13\$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général au poste budgétaire 02-311-00-522.

ADOPTÉE

08/04/118 AGRANDISSEMENT DE LA RÉSERVE D'EAU POTABLE - HONORAIRES PROFESSIONNELS LES CONSULTANTS LBCD INC.

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx

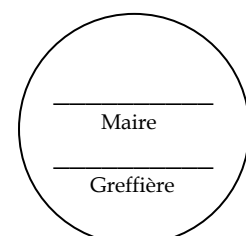
ET RÉSOLU : Unanimement

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 24393 au montant de 82 540,60\$, plus les taxes applicables et de la facture numéro 24387 au montant de 15 902,08\$, plus les taxes applicables à la firme « Les Consultants LBCD Inc. » de Vaudreuil-Dorion relativement au projet d'agrandissement de la réserve d'eau potable.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 106 195,06\$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement d'emprunt à être adopté pour les fins desdits travaux sous réserve des approbations requises.

ADOPTÉE



08/04/119 RÉFECTION DE LA 25^E AVENUE – MANDAT POUR LE CONTRÔLE DES MATÉRIAUX

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
ET RÉSOLU : Unanimement

DE MANDATER la firme « Inspec-Sol Ingénierie et Solutions » de Montréal, pour des services professionnels relatifs à la réalisation du contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre du projet de travaux de réfection des infrastructures de la 25^e avenue au coût de 18 635,00\$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de service datée du 21 décembre 2007.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 20 102,51\$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le règlement numéro 597 sous réserve de l'approbation dudit règlement par les personnes habiles à voter et par la *Ministre des affaires municipales et des Régions*.

ADOPTÉE

08/04/120 SITE DE NEIGES USÉES – CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unanimement

DE MANDATER la firme « Laboratoire A.B.S. Inc. » de Vaudreuil-Dorion pour la caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine au lieu d'élimination des neiges du site de neiges usées au coût de 6 855,00\$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de service datée du 7 février 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 7 394,83\$ nette de ristourne.

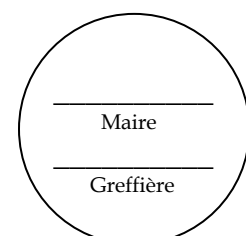
D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général, au poste budgétaire 02-311-00-411.

ADOPTÉE

08/04/121 SITE DE NEIGES USÉES – SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE LA QUALITÉ DES EAUX

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement



DE MANDATER la firme « Laboratoire A.B.S. Inc. » de Vaudreuil-Dorion pour effectuer un suivi environnemental pour l'année 2008 de la qualité des eaux du site des neiges usées au coût de 6 475,00\$, plus les taxes applicables, conformément à leur offre de service datée du 26 février 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 6 687,91\$ nette de ristourne.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le fonds général, au poste budgétaire 02-330-00-443.

ADOPTÉE

08/04/122 RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE - MANDAT À LA FIRME D'INGÉNIEURS GÉNIVAR POUR LA PRÉPARATION DES ESTIMATIONS DES COÛTS

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Groulx
APPUYÉ PAR : Madame la conseillère Michelle L. LeCavalier
ET RÉSOLU : Unanimement

DE MANDATER la firme d'ingénieurs « GÉNIVAR Société en commandite » de L'Île-Perrot pour réaliser l'estimation préliminaire des coûts dans le cadre du projet de réaménagement de l'hôtel de ville conformément à leur offre de service datée du 25 janvier 2008.

D'AUTORISER à cette fin une dépense de 3500\$.

D'APPROPRIER les sommes nécessaires à même le surplus.

ADOPTÉE

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions. Celle-ci se tiendra de 20 h à 20 h 55.

08/04/123 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE - ADOPTION

IL EST

PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Legault
APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Robert Lafrance
ET RÉSOLU : Unanimement

DE LEVER l'assemblée à 20 h 55.

ADOPTÉE

MARC ROY
MAIRE

LUCIE COALLIER, OMA
GREFFIÈRE

